

DOSSIER DE CANDIDATURE

◆ une **lettre de motivation**

Préciser dans la lettre le ou les sujet(s) choisi(s).

Choix de 3 sujets maximum, classés par ordre de préférence

◆ un **curriculum vitae**

Deux pages maximum. Pour les diplômes de licence et master, préciser les mentions, spécialités, parcours ou option suivis

◆ deux **pièces justificatives** :

✓ le **relevé de notes du Master 1** avec le classement.

Si le relevé de notes de l'établissement n'indique pas ce classement, fournir une attestation du responsable de Master indiquant le niveau de classement du candidat par rapport au reste de la promotion (10, 25 ou 50 %).

✓ le **relevé de notes du Master 2** avec le classement.

Si le relevé de notes de l'établissement n'indique pas ce classement, fournir une attestation du responsable de Master indiquant le niveau de classement du candidat par rapport au reste de la promotion (10, 25 ou 50 %).

Pour les étudiants inscrits en Master 2 durant l'année en cours :

au lieu du relevé de notes du Master 2, fournir le **relevé de notes du semestre 9** avec classement ou une attestation du responsable de Master indiquant ce classement par rapport au reste de la promotion (10, 25 ou 50 %).

À ADRESSER

◆ au secrétariat de l'école doctorale (edoc.se@u-bordeaux.fr), sous forme d'un fichier pdf unique (modèle de nom de fichier : DUPONT_EDSE_2016.pdf).

◆ Date limite d'envoi du dossier de candidature : **date non encore déterminée.**

Tout dossier reçu incomplet, hors délai ou sous une autre forme que celle précisée plus haut, ne sera pas pris en compte. Seuls les dossiers envoyés, par courrier électronique, à l'école doctorale seront considérés.